REPUBLIQUE DU BENIN

PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DE COTONOU

-*-*-*-*-*-*-*-*

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Nom du projet : **Projet d'Appui au Programme d'Assainissement Pluvial de la ville de Cotonou**

Secteur : **Eau et assainissement**

Référence de l'Accord de financement : **Prêt BAD N°2000200004555 du 15 novembre 2019**

& Prêt AGTF N°5050200001102 du 03 novembre 2020

N° d'Identification du Projet : **P-BJ-EBC-002**

Référence SIGMAP : PI_PAPC_ 117311

Numéro de l'avis : **AMI N° :** 18 **/2026/SIRAT/DG/CF/DP-AUA/CP/Coord-PAPC/SPM-BAD**

1. Le Gouvernement du Bénin a reçu un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement et un prêt de l'Africa Growing Together Fund (AGTF) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Programme d'Assainissement Pluvial de la ville de Cotonou (PAPC), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de **recrutement d'un cabinet pour l'audit des acquisitions 2024, 2025, 2026 et clôture du Projet d'Appui au Programme d'Assainissement Pluvial de la ville de Cotonou.**

2. Les services prévus au titre de ce contrat sont :

 - Examiner toute modification apportée au système de passation de marchés au Bénin depuis l'approbation du projet afin de déterminer si elles divergent des principes définis par les politiques d'acquisition du Bénin ou de la Banque (Référence Para. 3.4) ;
 - Vérifier que les processus de passation de marchés convenus ont été suivis ;
 - Vérifier la conformité technique des acquisitions réalisées, des réalisations physiques avec le niveau de décaissement et la compétitivité-prix des contrats examinés ; et le respect des dispositions de l'Accord de financement relatives aux obligations de l'Emprunteur de maintenir pendant l'exécution du projet le Pool PAPC placé sous la SIRAT SA ayant les capacités nécessaires pour assumer des responsabilités fiduciaires, notamment en matière d'acquisition ;

 La mission du cabinet d'audit est estimée pour une durée de sept (07) semaines ; soit trois (03) semaines pour l'exercice 2024 et 2025 et quatre (04) semaines pour l'exercice 2026 et clôture.

3. La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire du Bénin (SIRAT SA) à travers la Personne Responsable des Marchés Publics invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, [insérer l'édition en vigueur], qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 8 heures à 12 heures 30 minutes dans la matinée, et, de 14 heures à 17 heures 30 minutes dans l'après-midi, heure locale.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF ou envoyées par Email à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **à 10 heures précises (heure locale)** et porter expressément la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'audit pour l'audit des acquisitions 2024, 2025, 2026 et 2027 du Projet d'Appui au Programme d'Assainissement Pluvial de la ville de Cotonou ». Les manifestations d'intérêt envoyées électroniquement doivent être des fichiers non modifiables (PDF).

Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA),
Rue : Von Obama Beach, Quartier Awhanleko Plage Ouest
Étage, numéro de bureau : Secrétariat Permanent de la PRMP de la SIRAT SA sis à l'immeuble SCI Trait d'Union, 4ème étage, Bureau B 57,
Tél. : (+229) 01 21 60 45 45 / 01 95 71 96 97 / 01 69 99 60 60
Courriel : prmp@sirat.bj et copie à sirat.papc@sirat.bj
Ville : Cotonou
Code postal : 04 BP 1109 Cotonou Bénin

Cotonou, le 14 SEPT 2026

La Personne Responsable des Marchés Publics par intérim de la SIRAT SA,

PRMP

Kouèssi Michel YACOBI